



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS  
Parc Naturel Régional du Queyras  
République Française

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA**  
**Mardi 23 janvier 2024 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 15 décembre 2023.
3. Délibération portant modification du plan de financement pour les études concernant le phénomène de glissement de terrain au Roux d'Abriès.
4. Délibération portant modifications relatives à l'organisation, à la distribution et au remboursement des frais de secours sur pistes pour la saison d'hiver 2023-2024.
5. Délibération autorisant le Maire à signer une convention de mise à disposition de moyens humains par la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras à la commune pour la maintenance, l'entretien ou la réparation de matériels électrotechniques, d'automatisme ou d'unités de désinfection sur les équipements d'eau potable communaux.
6. Délibération portant modifiant du temps de travail du poste d'Agent Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.
7. Délibération autorisant le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Programme « National Ponts Travaux » pour la réalisation des travaux de reconstruction du Pont Saint-Laurent et de remplacement des barrières du Pont de Ségure.
8. Questions diverses :
  - 8.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).
  - 8.2. Projet d'échange de parcelles au centre du village – AC 289g – AC 618e.
  - 8.3. Réflexion sur les Cimetières communaux.
  - 8.4. Présentation du Plan d'actions pour le développement de l'ENDURO PARK.

A Abriès-Ristolas, le 15/01/2024, pour affichage,  
Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT